



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2025

Présents : Jean-Claude BRUS, Cyrille AUMAGE, Pamela BOUCHET, Michel FRANCOIS, Anne-Lise PEYSSON, Caroline ODE, Axelle ROLLAND, TOPART Jorys.

Procuration : Jean-Luc DESSALES donne pouvoir à Jean-Claude BRUS.

Secrétaire de séance : Anne-Lise PEYSSON.

Le Maire ouvre la séance à **19h30**.

Il soumet au vote le Conseil Municipal du 16/01/2025 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Mutualisation par le plan massif DFCI avec huit autres Communes du Haut Nyonsais :

Les Communes concernées par ce projet sont : Venterol, Nyons, Châteauneuf-de-Bordette, Aubres, Les Pilles, Montaulieu, Saint Ferréol 30 Pas, Valouse et Condorcet.

Après délibération du Conseil Municipal

POUR	CONTRE	BLANC
5	3	2

2. Discussion sur la demande des commerçants et des riverains de l'ouverture du Chemin de l'Eglise à la circulation :

Pouvoir prendre le Chemin de l'Eglise uniquement à la montée à sens unique de la Route des Caritat à la Place de l'Eglise.

A l'essai pour 6 mois.

Un vote sur le principe est demandé

POUR	CONTRE	ABSENTION
8	0	2

2 Abstentions] Jean-Claude BRUS et Jean-Luc DESSALES dans l'attente d'une étude pour permettre la fiabilité de cette opération.

La séance est levée à 21h00.